

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article752>



**- Accès à la classe
exceptionnelle des
professeurs agrégés, des
professeurs certifiés, des
professeurs de lycées
professionnels, des
professeurs d'éducation
physique et sportive et des**

professeurs des écoles années 2017-2020

- Personnels | Formations - Informations des Personnels -

NOUVEAU

Date de mise en ligne : jeudi 1er mars 2018

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

B.O.E.N. N°9 du 1er Mars 2018

Note de service N° 2018 - 020 du 23 / 02 / 2018